

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2019

Janvier 2022

Directeur Général, Directeur de publication
Allé Nar DIOP

Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Samba NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Oumar FALL
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (p.i.)	Hawa SAMBA
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale (p.i.)	Meissa NDOUR

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Assane THIOUNE, Jean Rodrigue MALOU, El Hadji Malick GUEYE, Mamadou Ngalgou KANE, Macoumba DIOUF, Jean Pierre Diamane BAHOM, Samba NDIAYE, Insa SADIO, Mamadou AMOUZOU, Momath CISSE, Mamadou BAH, Alain François DIATTA, Ndeye Binta DIEME COLY, Awa CISSOKHO, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Ramlatou DIALLO, Djiby DIOP, Omar SENE, Mamadou BALDE, Jean Paul DIAGNE, Woudou DEME KEITA, Oumy DIOP, Mamadou DAFÉ.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	Maguette SARR/Khady BA
2. EDUCATION	Alioune TAMBOURA / Fatimatou SY
3. EMPLOI	Tidiane CAMARA /Serge MANEL
4. SANTE	Amy Collé CISSE
5. JUSTICE	Maguette SARR
6. ASSISTANCE SOCIALE	Fatimatou SY /Alioune TAMBOURA
7. EAU ET ASSAINISSEMENT	Ndeye Binta DIEME
8. AGRICULTURE	Kandé CISSE
9. ENVIRONNEMENT	Mouhamadou Bassirou DIOUF
10. ELEVAGE	Bintou Diack LY/ Penda AMAR
11. PECHE ET AQUACULTURE	Khadim SOURANG
12. TRANSPORT	Jean Paul DIAGNE
13. BTP	Madiaw DIBO
14. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou THIOUB/Ramlatou DIALLO
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Abdou Aziz DIOUF
16. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Omar Senghor/ Sophie DIOP
17. COMPTES ECONOMIQUES	Adama SECK
18. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE / Baba NDIAYE
19. INDICE DU COUT A LA CONSTRUCTION	Mor LÔ/ Ndeye Mareme dit Maguette DIOP
20. PRIX DES SERVICES	Muhammed NDIAYE / Mamadou THIOUB
21. FINANCES PUBLIQUES	Hamady DIALLO/ Abdoul Aziz DIAW
22. MINES, CARRIERES ET ENERGIE	Woudou DEME KEITA

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

Au cours de l'année 2019, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a poursuivi la mise en œuvre de sa politique monétaire en maintenant le coefficient de réserves obligatoires applicables aux banques qui est de 3% depuis le 16 mars 2017. Parallèlement, il a maintenu le taux d'intérêt de son guichet de prêt marginal à 4,5% pour tenir compte des imperfections du marché interbancaire ainsi que de la nécessité de renforcer l'efficacité de la politique de gestion de la liquidité. Au titre de la réforme monétaire, le Président de la Conférence des Chefs d'Etats de l'UEMOA a annoncé, le 21 décembre 2019, que les huit membres ont réalisé une avancée majeure en mettant en place des bases permettant leur adhésion au projet de monnaie unique (ECO) de la CEDEAO.

Au Sénégal, le secteur financier, constitué par la Direction nationale de la BCEAO, les banques et établissements financiers, les Systèmes financiers décentralisés (SFD), les sociétés d'assurance et les auxiliaires financiers et d'assurances, se renforce avec une bonne performance enregistrée en 2019. Il est constitué de 30 établissements de crédit dont 26 banques et 4 établissements financiers. Le système bancaire a enregistré l'agrément en qualité de banque en 2019 de la succursale Coris Bank International (CBI-Sénégal SA). Ce changement de statut juridique s'accompagne d'un renforcement du capital social qui passe de 3,5 milliards de FCFA en 2018 (avec une dotation venant du siège Coris Bank International du Burkina vers la succursale au Sénégal) à 20,0 milliards à 2019 et une augmentation du nombre de guichets permanents à cinq. En 2019, le paysage des SFD s'est également accru d'un nouvel agrément, portant ainsi le nombre d'institutions à 304 dotés d'un réseau de 905 points de services.

Au plan économique, la valeur ajoutée (VA) du secteur financier est évaluée à 339,9 milliards FCFA en 2019, dont 71,8% sont produites par le sous-secteur bancaire (banques et établissements financiers et systèmes financiers décentralisés), 20,6% par les sociétés d'assurance et 7,6% par les auxiliaires financiers. La richesse générée par le secteur a augmenté de 12,9% par rapport à 2018. En 2019, les sociétés financières participent à hauteur de 2,5% à la formation du PIB.

L'objet de ce chapitre est d'analyser la situation des institutions financières en 2019. Il est subdivisé en trois principales sections. La première traite de la situation monétaire du Sénégal en mettant en évidence l'évolution de la masse monétaire et de ses contreparties. La deuxième s'intéresse à la situation des SFD en se focalisant sur le niveau de l'encours de crédit et de l'épargne des sociétés de micro finance. La troisième fait l'état de la situation des sociétés d'assurances en distinguant celles de l'assurance vie et de l'assurance dommage.

Encadré 1 : Structure du secteur financier

Le secteur financier est essentiellement constitué du système bancaire, du système financier décentralisé et des sociétés d'assurance.

Le système bancaire est composé de la Direction nationale de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), des banques secondaires ou commerciales et des établissements financiers.

La BCEAO est l'institut d'émission commun des huit États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Ses principales missions sont l'émission de monnaie, la conduite de la politique monétaire, la gestion des systèmes et moyens de paiement, l'organisation et la surveillance de l'activité bancaire et l'assistance aux États membres.

Les banques de second rang, les établissements financiers et les systèmes financiers décentralisés, communément appelés institutions de dépôts, s'activent principalement dans l'intermédiation financière. Elles contribuent à la collecte de l'épargne, l'octroi de crédits aux sociétés et aux particuliers, etc. Leurs interventions dans la sphère financière sont contrôlées par la BCEAO.

Les sociétés d'assurances, quant à elles, ont pour fonction principale de proposer des assurances sur la survie ou le décès (assurance vie), les accidents, la maladie, le feu ou d'autres formes d'assurances à des unités institutionnelles (assurance dommage ou non vie). Leur activité principale se résume à la mutualisation des risques en garantissant le paiement d'une indemnité en cas de réalisation d'un risque.

XV.1. SITUATION MONETAIRE DU SENEGAL

Cette partie fait l'état de la situation monétaire en fin décembre 2019. Elle décrit les différents agrégats ainsi que les statistiques monétaires de la BCEAO, des banques secondaires et des établissements de crédit. Chaque agrégat est présenté avec

l'ensemble des sous postes qui le composent. Ainsi, la situation des avoirs extérieurs nets (AEN) est composée de ceux de la BCEAO et des banques, du crédit intérieur composé des créances nettes de l'Administration centrale et des créances sur l'économie, les passifs à caractère non monétaire subdivisés en actions et autres participations dans les Institutions de dépôts (ID) et les engagements non monétaires des ID et des autres postes.

La masse monétaire est constituée de l'ensemble des billets et pièces, plus connus sous l'appellation monnaie fiduciaire, et des dépôts. Ces derniers sont décomposés en dépôts transférables et autres dépôts inclus dans la masse monétaire. Ses contreparties sont constituées des avoirs extérieurs nets (AEN), du crédit intérieur, des passifs à caractère non monétaire et des autres postes nets (réévaluation, dévaluation, immobilisation et capital, etc.).

Encadré 2 : Réaménagement de l'accord de coopération monétaire entre les Etats de l'UEMOA et la France

La création de la monnaie unique de la CEDEAO est un des objectifs fondamentaux de cette Communauté, depuis sa création le 28 mai 1975. A compter de cette date, cet objectif a été régulièrement réaffirmé par les plus Hautes Autorités de la Communauté lors de leurs sessions, dont la dernière s'est tenue en juin 2019 à Abuja (Nigeria). Son objectif est double : améliorer les échanges entre les différents pays membres, renforcer la stabilité et la résilience des économies et impulser une croissance forte, durable et inclusive au niveau de la région.

En vue de permettre aux économies de l'UEMOA de se préparer à l'ECO, l'accord de coopération monétaire liant les Etats membres de la Zone à la France a été remanié. Les principaux éléments de cette réforme se résument aux points ci-après :

- 1) le changement du nom de la monnaie Franc CFA en ECO, lorsque les pays de l'UEMOA intégreront la nouvelle zone ECO de la CEDEAO ;
- 2) l'arrêt de la centralisation des réserves de change au Trésor Français, la fermeture du compte d'opérations et le transfert dans les comptes de la BCEAO des ressources disponibles dans le compte ;
- 3) le retrait des représentants français des organes de décision et de gestion de l'Union (Conseil d'Administration et Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, Commission Bancaire de l'UMOA).

Par ailleurs, dans l'optique de faire de l'ECO le fondement du dynamisme de l'union économique, ainsi que de la prospérité des populations des pays concernés, les plus Hautes Autorités de l'UEMOA ont souhaité conserver deux piliers clefs de la stabilité monétaire de la Zone :

- 1) le taux de change fixe par rapport à l'euro (qui assure la parité actuelle) ;
- 2) la garantie de convertibilité illimitée de la monnaie par la France.

La situation monétaire est marquée par une hausse de la masse monétaire de 8,2% entre 2018 et 2019, qui, néanmoins, est moindre que celle enregistrée entre 2017 et 2018 (14,2%). Cette augmentation résulte de l'accroissement du crédit intérieur, des avoirs extérieurs nets⁴³ (AEN) et des passifs à caractère non monétaire qui ont progressé, respectivement, de 8,7%, 8,0% et de 13,7% en fin décembre 2019. Toutefois, les autres postes nets ont amoindri l'évolution de la masse monétaire avec une baisse de -7,6% en fin décembre 2019.

Les avoirs extérieurs nets (AEN) se sont établis à 1 970,3 milliards de FCFA en fin 2019 contre 1 823,8 milliards de FCFA en fin 2018, soit une augmentation de 8,1%. Cette performance s'explique par le relèvement de 23,4% des AEN au niveau de la Banque Centrale pour atteindre 1 468,8 milliards de FCFA en 2019. Parallèlement, les AEN des banques ont connu une baisse 23,2% passant à 501,5 milliards de FCFA en fin 2019.

Le crédit intérieur⁴⁴, quant à lui, a augmenté de 410,8 milliards de FCFA en fin décembre 2019, soit une hausse de 8,7% par rapport à fin décembre 2018, après une hausse de 13,5% entre 2017 et 2018. L'évolution obtenue en 2019 est consécutive à la hausse des créances nettes sur l'Administration Centrale de 19,0% entre 2018 et 2019 et des créances sur l'économie de 7,5% en 2019.

Concernant les passifs à caractère non monétaire, la progression (13,7%) notée entre 2018 et 2019 s'explique par une augmentation de 111,9 milliards de FCFA des engagements non monétaires des institutions de dépôts (soit 33,6%), tandis que la hausse était de 29,9% en 2018.

Tableau XV-1 : Évolution des agrégats de la situation monétaire

Agrégats (en milliards FCFA)	2017	2018	2019
AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 296,6	1 823,8	1 970,3
BCEAO	789,0	1 171,1	1 468,8
Banques	507,6	652,7	501,5
CREDIT INTERIEUR	4 608,1	4 742,8	5 153,6
Créances nettes sur l'Administration Centrale	399,1	467,8	556,9
Créances sur l'économie	4209,0	4 275,0	4 596,7
PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE	934,0	1 050,7	1 195,1
Actions et autres participations dans les ID	677,2	717,2	749,7
Engagements non monétaires des ID	256,8	333,5	445,4
AUTRES POSTES NETS	363,0	256,2	236,8

Source : BCEAO

⁴³ La totalité des créances sur les non-résidents nette des engagements en monnaies étrangères n'ayant pas pour contrepartie le FMI.

⁴⁴ Il est composé des créances nettes de l'Administration centrale et des créances sur l'économie nationale.

XV.1.1. AMELIORATION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS (AEN)

Par rapport à fin décembre 2018, les avoirs extérieurs nets (AEN) des institutions monétaires se sont renforcés de 146,5 milliards pour s'établir à 1970,3 milliards en fin décembre 2019. Cette hausse est expliquée par une augmentation des AEN de la Banque Centrale de 297,7 milliards. La progression est limitée par la baisse de 151,2 milliards du niveau des stocks d'actifs nets détenus sur le reste du monde par les banques. En conséquence, les avoirs extérieurs du Sénégal détenus par la BCEAO ont connu une augmentation de dix points de pourcentage pour s'établir à 74,5% en 2019 contre 64,2% en 2018. Quant aux banques, elles ne détiennent que 25,5% du total des AEN de 2019.

S'agissant des AEN de la Banque Centrale, l'accroissement est soutenu par une progression de 22,2% des créances sur les non-résidents qui s'établissent à 1731,9 milliards en 2019. Cependant, la hausse des AEN de la Banque centrale a été ralentie par les engagements envers les non-résidents qui ont augmenté de 7,0% entre 2018 et 2019 pour s'établir 263,2 milliards FCFA.

Les AEN des Institutions de dépôts ont connu, comparativement à 2018, une baisse de 23,2% pour s'établir à 501,7 milliards à fin décembre 2019. Cette situation est à mettre en relation avec la baisse plus importante des créances sur les non-résidents (16,9%), comparée à l'évolution des engagements envers les non-résidents (-6,9%).

XV.1.2. CREDIT INTERIEUR

En fin décembre 2019, les encours des créances intérieures se sont inscrits en hausse de 8,7%, en liaison avec l'accroissement des créances sur l'Administration centrale (AC) et des créances sur l'économie qui ont crû, respectivement, de 19,0% et 7,5%.

Les encours de créances sur l'Administration centrale ont connu une augmentation de 89,1 milliards de FCFA pour s'établir à 556,9 milliards de FCFA en fin 2019. Ces résultats découlent d'une hausse de 16,5% des encours des créances nettes des banques secondaires sur l'Administration Centrale en fin décembre 2019. Parallèlement, les créances de la Banque Centrale se sont repliées pour s'établir à -194,0 milliards FCFA imputable à la contraction des crédits de 84,4%.

Comparativement à fin décembre 2018, les encours de créances sur l'économie se sont améliorés de 7,5% pour s'établir à 4 596,7 milliards de FCFA en fin décembre 2019.

XV.1.3. PASSIFS NETS NON MONÉTAIRES

Quant aux passifs nets non monétaires, une augmentation de 13,7% a été notée pour les porter à 1 195,1 milliards en décembre 2019 contre 1 050,7 milliards en fin décembre 2018. Cet accroissement est la résultante d'une augmentation des actions et autres participations dans les banques de 4,5% en 2019. De même, les engagements non monétaires ont crû, respectivement, de 33,6% et 29,9% sur les deux années susvisées.

XV.1.4. MASSE MONÉTAIRE

Malgré un repli de son rythme de progression de six (6) points de pourcentage comparativement en 2018, la masse monétaire a connu une hausse de 8,2% en fin décembre 2019. Ainsi, elle se situe à 5 692,0 milliards de FCFA en fin décembre 2019 ; principalement formée des dépôts transférables (47,0%), des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (30,2%) et de la circulation fiduciaire (22,8%).

L'analyse de l'évolution de la masse monétaire sous l'angle de ses composantes, indique une hausse de 9,5% de la circulation fiduciaire et de 7,9% des dépôts entre fin décembre 2018 et fin décembre 2019.

Tableau XV-2 : Évolution de la masse monétaire

Agrégats (en milliards FCFA)	2017	2018	2019
MASSE MONÉTAIRE	4 607,7	5 259,7	5 692,0
Composantes de la masse monétaire			
Circulation fiduciaire	1 028,8	1 187,0	1 299,3
Dépôts	3 578,9	4 072,7	4 392,7
Dépôts transférables	2 099,4	2 425,6	2 674,2
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	1 479,5	1 647,1	1 718,5

Source : BCEAO

XV.2. SITUATION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

La dynamique du secteur des Systèmes financiers décentralisés s'est poursuivie en 2019. Cette situation est marquée par une amélioration de la plupart des indicateurs d'activités, notamment le sociétariat ou la clientèle, l'épargne et le crédit.

XV.2.1. SOCIETARIAT

Le sociétariat au niveau des SFD est composé de personnes physiques et de personnes morales.

En ce qui concerne les personnes physiques, le sociétariat s'est accru de 12,1% en 2019, pour se chiffrer à 3 124 680. Cette évolution notée en 2019 est principalement liée à la hausse simultanée des sociétaires femmes (13,5%) et hommes (11,0%) en 2018. Par ailleurs, constituant 9,4% du sociétariat de 2019, le nombre de personnes morales s'est accru de 12,5% en 2019 pour s'établir à 309 665.

Tableau XV-3 : Répartition du sociétariat par type de personnes

Personnes/Année	2018	2019	2019/2018
Personnes Physiques	2 786 967	3 124 680	12,1%
Hommes	1 573 984	1 747 363	11,0%
Femmes	1 212 983	1 377 317	13,5%
Personnes Morales	275 360	309 665	12,5%
Total	3 062 327	3 434 345	12,1%

Source : DRS-SFD, fin décembre 2019

XV.2.2. ENCOURS DE CREDIT ET D'EPARGNE

L'encours de crédits des SFD s'élève à 440,1 milliards à fin décembre 2019, soit une hausse de 9,3% par rapport à fin décembre 2018. Cette progression résulte simultanément de l'augmentation des crédits à court terme (6,3%), de ceux à moyen terme (8,8%) et à long terme (13,8%) entre 2018 et 2019.

Avec une part de 5,8% du total des encours de crédits à fin 2019, les crédits en souffrance ont aussi progressé de 12,4%, par rapport à l'année précédente. Ce taux demeure toujours au-dessus du seuil 3% préconisé par la norme réglementaire du secteur.

L'encours d'épargne des SFD s'est établi à 363,9 milliards de FCFA à fin 2019, soit une hausse de 8,3% par rapport à 2018. Il est composé de 45,0% des dépôts à vue, de 45,3% de dépôts à terme et de 9,7% des autres dépôts.

Avec une hausse de 9,9%, les emprunts effectués par les SFD sont passés de 72,5 milliards de FCFA en 2018 à 79,7 milliards de FCFA en 2019. Cette évolution est liée aux emprunts à moyen et long termes (représentant 98,4% du total) qui se sont accrus de 11,2% entre 2018 et 2019. Elle a été amoindrie par la forte baisse (-40,0%) des emprunts à court terme sur la même période.

Tableau XV-4 : Encours de crédit et d'épargne des SFD entre 2017 et 2019

Données SFD (en milliards de FCFA)	2017	2018	2019	Evolution 2017/2018	Evolution 2018/2019
Encours de crédit	370,9	402,7	440,1	8,6%	9,3%
Court terme	118,3	127,6	135,6	7,9%	6,3%
Moyen terme	147,8	163,1	177,4	10,4%	8,8%
Long terme	86,2	89,4	101,7	3,7%	13,8%
Crédits en souffrance	18,6	22,6	25,4	21,5%	12,4%
Encours d'épargne	309,5	335,9	363,9	8,5%	8,3%
Dépôts à vue	128,7	144,4	163,9	12,2%	13,5%
Dépôts à terme	71,9	73,4	164,9	2,1%	124,7%
Autres dépôts	108,9	118,1	35,1	8,4%	-70,3%
Emprunts des SFD	67,5	72,5	79,7	7,4%	9,9%
Court terme	1,2	2,0	1,2	66,7%	-40,0%
Moyen et long termes	66,3	70,5	78,4	6,3%	11,2%

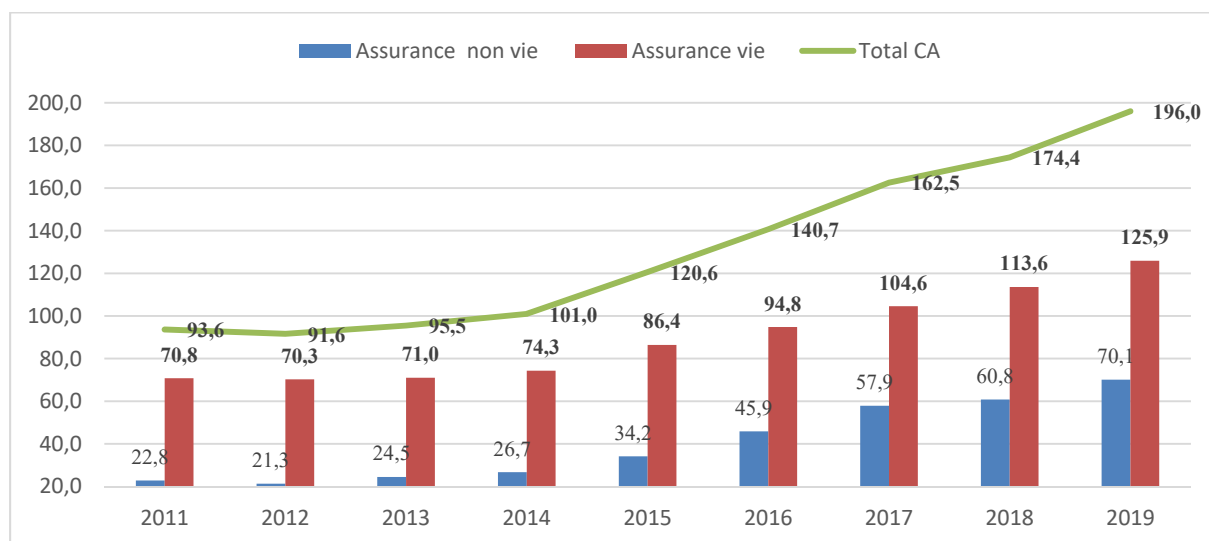
Source : DRS-SFD, fin décembre 2019

XV.3. ANALYSE DE LA SITUATION DES ASSURANCES

Depuis l'année 2016, le secteur des assurances du Sénégal est composé de 29 sociétés, dont 19 en Assurances Dommages et 10 en Assurance Vie.

Le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances est passé de 176,1 FCFA milliards en 2018 à 196,0 milliards en 2019, soit une progression de 11,3%. Ce bon comportement du secteur est imputable à la bonne tenue simultanée de ses sous composantes. En effet, le secteur de l'Assurance dommage a connu une amélioration des primes de 10,1% pour atteindre 125,9 milliards FCFA en 2019. Au même moment, celles de l'assurance vie se sont renforcées de 13,4 % pour s'établir à 70,1 milliards en 2019.

Graphique XV-1 : Evolution du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance (en milliards FCFA)



Source : Direction des Assurances (DA)

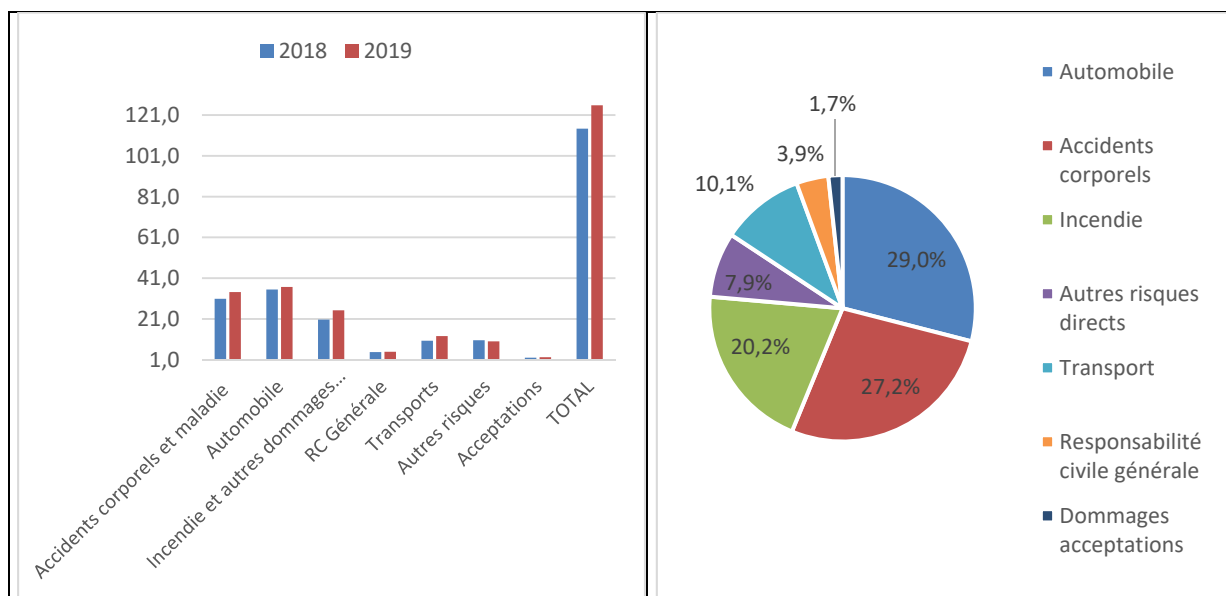
XV.3.1. ASSURANCES DOMMAGES

Le chiffre d'affaires généré par les dix-neuf (19) sociétés d'assurances dommages s'élève à 125,9 milliards FCFA en 2019 contre 114,5 milliards FCFA en 2018, soit un relèvement de 10,0% en 2019.

Toutes les catégories de l'assurance dommage ont connu des évolutions positives de leurs chiffre d'affaires (accidents corporels et maladie (+10,8%) ; automobile (+3,8%) ; incendie et autres risques aux dommages (+22,4%) ; responsabilité civile générale (+4,5%) ; Transports (+22,3%) ; et acceptations des dommages (+12,4%)) à l'exception de la branche autres risques directs dommages qui a connu un recul de 5,6%.

En termes de parts de marché, les sociétés s'activant dans l'assurance automobile viennent en tête avec une part de 29,0%. Elles sont suivie par celles des assurances des accidents corporels (27,2%) ; de l'incendie et autres dommages aux biens (20,1%) ; des transports (10,1%) ; des autres risques (7,9%) ; de la responsabilité civile générale (3,9%) et des acceptations (1,7%).

Graphique XV-2 : Evolution et Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance dommage



Source : Direction des Assurances (DA)

XV.3.2. ASSURANCES VIE

Le chiffre d'affaires des dix (10) sociétés de l'assurance vie a connu une croissance de 13,1% pour atteindre 69,9 milliards FCFA en 2019. Le marché de l'assurance vie est dominé par la branche de l'assurance collective qui représente 64,5% en 2019. Elle est suivie par les branches individuelle (34,6%) et acceptations (0,9%).

L'évolution en 2019 est principalement imputable aux branches de l'assurance individuelle qui ont progressé de 17,5%, passant de 20,6 milliards de FCFA en 2018 à 24,2 milliards de FCFA en 2019. Parallèlement, la branche de l'assurance « collective » a connu une hausse de 4,0 milliards de FCFA en 2019, soit une évolution de 10,5% par rapport à l'année 2018. De même, le chiffre d'affaires de la branche acceptation vie a augmenté de 50,2% en 2019, comparé à l'année précédente. Cependant, malgré ce fort accroissement du chiffre d'affaires de l'acceptation vie, cette branche ne représente que 0,9% du total de l'assurance vie.

Conclusion

L'analyse de la situation des institutions financières au Sénégal en 2019 est marquée par une consolidation de la masse monétaire à hauteur de 5 692,0 milliards de FCFA, sous l'effet du dynamisme observé au niveau de l'ensemble des agrégats monétaires. Les avoirs extérieurs se situent à 1 970,3 milliards de FCFA à fin décembre 2019 et ont ainsi réalisé une croissance de 8,1% par rapport à 2018. Le crédit intérieur a progressé de 8,7%, passant de 4 742,8 milliards de FCFA en 2018 à 5153,6 milliards de FCFA en 2019.

Le secteur de la micro finance maintient ses performances grâce à l'augmentation des encours de crédits et d'épargne, respectivement, de 9,3% et 8,3% par rapport à 2018, en liaison avec l'augmentation des crédits à moyen terme et des dépôts à vue.

Les sociétés d'assurances du Sénégal ont produit un chiffre d'affaires global de 196,0 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse de 11,3% par rapport à l'année 2018. Cette progression est imputable aux secteurs de l'Assurance dommages et de l'Assurance vie qui occupent respectivement 64,2% et 35,8% du chiffre d'affaires global du secteur. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des dix (10) sociétés de l'assurance vie se situe à 70,1 milliards de FCFA et celui des dix-neufs (19) sociétés d'assurances dommages à 125,9 milliards de FCFA en 2019.